Santé publique
Sécurité de la Chaîne alimentaire
Environnement

DG Animaux, Végétaux et Alimentation
Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants

Numéro de dossier : 42397
Date de signature : 11/05/2026

AUTORISATION D'UN PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE

Concerne : nouvelle source d'azoxystrobine

Nom commercial :

AMISTAR ERA 350 SC

Numéro d'autorisation :

36075P/B

Catégorie d'utilisateurs: **PROFESSIONNELS**

Détenteur de l'autorisation :

ADAMA REGISTRATIONS B.V.

Postbus 355
3830AK Leusden
PAYS-BAS

Nature du produit : **Fongicide**

Type de formulation : **SC (Suspension concentrée)**

Produit de référence : **33048P/B**

Teneur garantie en substance(s) active(s), synergiste(s) et phytoprotecteur(s) :

- **prothioconazole : 150 g/l (substance active)**
- **azoxystrobine : 200 g/l (substance active)**

Cette autorisation est valable du **13/05/2026** au **31/03/2028** inclus et remplace, le cas échéant, tout autre acte d'autorisation antérieur pour ce produit.

Le nombre de points attribués pour le calcul de la contribution annuelle (en application de l'arrêté royal du 13 novembre 2011 fixant les rétributions et cotisations dues au Fonds budgétaire des matières premières et des produits) : **3**.

Le produit, pour autant qu'il remplisse toutes les conditions définies dans cet acte d'autorisation et son annexe, est autorisé en application :

• du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil ;
• de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole.

La phrase suivante est uniquement d'application pour un acte établi au nom d'une firme étrangère :
cette autorisation n'est valable que pour autant que les noms et adresses des importateurs de ce produit en Belgique soient communiqués préalablement au Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants.

Cette autorisation n'engage pas la responsabilité de l'Etat en cas d'accidents dus à l'emploi du produit. Elle est délivrée sans préjudice des dispositions émanant du Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement et du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale en ce qui concerne la fabrication et l'emploi de matières toxiques ou nocives.

ANNEXE

CLASSIFICATION ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT

Sans préjudice des dispositions relatives à la classification et l'étiquetage :

- du Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006 ;
- du Règlement (UE) n° 547/2011 de la Commission du 08 juin 2011 portant application du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant les exigences en matière d' étiquetage de produits phytopharmaceutiques ;
- de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole ;

les mentions suivantes doivent se trouver sur l'étiquette du produit :

Classification et étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008

Classes et catégories de danger :

- Toxicité aiguë (inhalation), Catégorie 4
- Toxicité aiguë (orale), Catégorie 4
- Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
- Dangereux pour le milieu aquatique - Danger aigu, Catégorie 1
- Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 1

Mention d'avertissement :

- ATTENTION

Codes SGH et pictogrammes de danger :

- GHS07 : Nocif
- GHS09 : Dangereux pour l'environnement

Mentions de danger (phrases H) :

- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
- H332 : Nocif par inhalation.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (phrases P) :

- P261 : Éviter de respirer les vapeurs et les brumes de pulvérisation.
- P280 : Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
- P301 + P330 + P311 : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche et appeler le

CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
- P304 + P340 + P311 : EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l' extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
- P391 : Recueillir le produit répandu.

Informations additionnelles sur les dangers (phrases EUH) :
- EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases selon le Règlement (CE) n° 1107/2009 ou le Règlement (UE) n° 547/2011

Phrases types indiquant les mesures de sécurité (phrases SP) :
- SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
- SPa1 : Pour éviter le développement de résistance, alterner l'emploi de ce produit avec d'autres ayant un mode d'action différent. Les codes FRAC pour le mode d'action des substances actives de ce produit sont 3 et 11.
- SPe2 : Pour protéger les organismes aquatiques, le produit ne peut pas être utilisé sur les parcelles sensibles à l'érosion. Pour la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, cela vaut pour les parcelles classées comme "sterk erosiegevoelig". Pour la Région wallonne, cela correspond aux parcelles identifiées avec le code R. Le produit peut néanmoins être utilisé sur ces parcelles à condition que des mesures de lutte contre l'érosion des sols telles que fixées dans les législations régionales soient mises en œuvre.
- SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface (voir mesures de réduction du risque).
- SPo : Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

Autres mentions/phrases nationales :

- La dose autorisée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur. La diminution de la dose appliquée n' autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'applications, ni la réduction du (des) délai(s) d'attente.

- Toujours porter un vêtement de protection de base couvrant bras et jambes (si aucun vêtement de protection spécifique n'est requis), des gants résistant aux produits chimiques et des chaussures ou des bottes imperméables lors de la manipulation et de l'application des produits phytopharmaceutiques.

- Etant donné la grande sensibilité de certaines cultures à ce produit, il est nécessaire de veiller tout particulièrement à éviter tout dégât aux cultures avoisinantes.

USAGES

Les applications pour lesquelles le produit est autorisé et les conditions particulières d'application :

froment d'hiver (*Triticum aestivum*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début floraison : les premières anthères sont visibles - fin floraison, tous les épillets ont fleuri, quelques anthères desséchées peuvent subsister (BBCH 61-69)
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : fusariose (*Fusarium spp.*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

froment d'hiver (*Triticum aestivum*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudotiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - fin floraison, tous les épillets ont fleuri, quelques anthères desséchées peuvent subsister (BBCH 30-69)
Saison : printemps
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici / Leptosphaeria nodorum*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

froment de printemps (*Triticum aestivum*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début floraison : les premières anthères sont visibles - fin floraison, tous les épillets ont fleuri, quelques anthères desséchées peuvent subsister (BBCH 61-69)
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : fusariose (*Fusarium spp.*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

froment de printemps (*Triticum aestivum*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudotiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - fin floraison, tous les épillets ont fleuri, quelques anthères desséchées peuvent subsister (BBCH 30-69)
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici / Leptosphaeria nodorum*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

orge d'hiver (*Hordeum vulgare*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudotiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - pleine floraison: 50% des anthères sont sorties (BBCH 30-65)
Saison : printemps
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : rhynchosporiose (*Rhynchosporium secalis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : helminthosporiose (*Pyrenophora / Helminthosporium / Drechslera*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille naine (*Puccinia hordei*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

orge de printemps (*Hordeum vulgare*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudotiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - pleine floraison: 50% des anthères sont sorties (BBCH 30-65)
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : rhynchosporiose (*Rhynchosporium secalis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : helminthosporiose (*Pyrenophora / Helminthosporium / Drechslera*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille naine (*Puccinia hordei*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

seigle d'hiver (*Secale cereale*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudotiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-

nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - pleine floraison: 50% des anthères sont sorties (BBCH 30-65)
Saison : printemps
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : rhynchosporiose (*Rhynchosporium secalis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

seigle de printemps (*Secale cereale*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - pleine floraison: 50% des anthères sont sorties (BBCH 30-65)
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : rhynchosporiose (*Rhynchosporium secalis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

triticale d'hiver (*Triticosecale rimpaui*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudotiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - fin floraison, tous les épillets ont fleuri, quelques anthères desséchées peuvent sub-sister (BBCH 30-69)
Saison : printemps
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici / Leptosphaeria nodorum*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

triticale de printemps (*Triticosecale rimpaui*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudotiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - fin floraison, tous les épillets ont fleuri, quelques anthères desséchées peuvent sub-sister (BBCH 30-69)
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici / Leptosphaeria nodorum*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

épeautre d'hiver (*Triticum spelta*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudotiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - fin floraison, tous les épillets ont fleuri, quelques anthères desséchées peuvent subsister (BBCH 30-69)
Saison : printemps
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici / Leptosphaeria nodorum*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

épeautre d'hiver (*Triticum spelta*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début floraison : les premières anthères sont visibles - fin floraison, tous les épillets ont fleuri, quelques anthères desséchées peuvent subsister (BBCH 61-69)
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : fusariose (*Fusarium spp.*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

épeautre de printemps (*Triticum spelta*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudotiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - fin floraison, tous les épillets ont fleuri, quelques anthères desséchées peuvent subsister (BBCH 30-69)
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici / Leptosphaeria nodorum*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

épeautre de printemps (*Triticum spelta*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début floraison : les premières anthères sont visibles - fin floraison, tous les épillets ont fleuri, quelques anthères desséchées peuvent subsister (BBCH 61-69)
Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 35 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : fusariose (*Fusarium spp.*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

colza d'hiver/navette d'hiver (*Brassica napus subsp. napus / Brassica rapa subsp. oleifera*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : 10% des siliques ont atteint leur taille finale - 30% des siliques ont atteint leur taille finale (BBCH 71-73)
Délai avant la récolte : 42 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

colza de printemps/navette de printemps (*Brassica napus subsp. napus / Brassica rapa subsp. oleifera*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : 10% des siliques ont atteint leur taille finale - 30% des siliques ont atteint leur taille finale (BBCH 71-73)
Délai avant la récolte : 42 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 10 m par rapport aux eaux de surface avec technique classique.

Pour lutter contre : alternariose (*Alternaria brassicae*)
Dose : 1 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

EMBALLAGES

Ce produit ne peut être mis sur le marché que dans les emballages suivants :

Type :	**jerrican**	**Matériel :**	**PEHD**
Volume :	**5 l**	Contenu :	**5 l**
Volume :	**10 l**	Contenu :	**10 l**
Volume :	**15 l**	Contenu :	**15 l**
Volume :	**20 l**	Contenu :	**20 l**

Type :	**bouteille**	**Matériel :**	**PEHD/PA**
Volume :	**0,5 l**	Contenu :	**0,5 l**
Volume :	**1 l**	Contenu :	**1 l**

Type :	**jerrican**	**Matériel :**	**PEHD/PA**
Volume :	**5 l**	Contenu :	**5 l**
Volume :	**10 l**	Contenu :	**10 l**
Volume :	**15 l**	Contenu :	**15 l**
Volume :	**20 l**	Contenu :	**20 l**

Type :	**bouteille**	**Matériel :**	**PEHD/EVOH**
Volume :	**0,5 l**	Contenu :	**0,5 l**
Volume :	**1 l**	Contenu :	**1 l**

Type :	**jerrican**	**Matériel :**	**PEHD/EVOH**
Volume :	**5 l**	Contenu :	**5 l**
Volume :	**10 l**	Contenu :	**10 l**
Volume :	**15 l**	Contenu :	**15 l**
Volume :	**20 l**	Contenu :	**20 l**

Type :	**bouteille**	**Matériel :**	**PEHD**
Volume :	**0,5 l**	Contenu :	**0,5 l**
Volume :	**1 l**	Contenu :	**1 l**

DESCRIPTION DES CULTURES

froment d'hiver (*Triticum aestivum*) : toutes les variétés

froment de printemps (*Triticum aestivum*) : toutes les variétés

orge d'hiver (*Hordeum vulgare*) : toutes les variétés

orge de printemps (*Hordeum vulgare*) : toutes les variétés

seigle d'hiver (*Secale cereale*) : toutes les variétés

seigle de printemps (*Secale cereale*) : toutes les variétés

triticale d'hiver (*Triticosecale rimpaui*) : toutes les variétés

triticale de printemps (*Triticosecale rimpaui*) : toutes les variétés

épeautre d'hiver (*Triticum spelta*) : toutes les variétés

épeautre de printemps (*Triticum spelta*) : toutes les variétés

colza d'hiver/navette d'hiver (*Brassica napus subsp. napus / Brassica rapa subsp. oleifera*) : toutes les variétés

colza de printemps/navette de printemps (*Brassica napus subsp. napus / Brassica rapa subsp. oleifera*) : toutes les variétés